

# TFP AE

## Titre à Finalité Professionnelle Animateur d'Équitation

CAMPUS  
**TERRE & AVENIR**  
ALENÇON · SÉES



Métiers du  
cheval



Formation  
continue ou en  
apprentissage



490 h en centre  
937 h en structure  
(septembre à août)



L'animateur d'équitation joue un rôle fondamental dans l'accueil et la mise en confiance des nouveaux cavaliers et de leurs familles.

Son cœur de métier est d'animer des séances de découverte, d'initiation et d'accompagner les cavaliers dans la préparation des poneys et chevaux. Il participe également à l'entretien et aux soins de la cavalerie.

Il travaille obligatoirement sous la responsabilité d'un moniteur et peut encadrer tous les publics, au club et à l'extérieur.

\* source : <https://metiers.ffe.com/animateur-equitation-ae/>

### Objectifs

La formation vise à être capable :

- De prendre en charge des publics et encadrer des activités équestres (M1)
- De maîtriser des techniques équestres (M2)
- De soigner et entretenir des équidés et des infrastructures (M3)
- De gérer des activités et leur environnement réglementaire et institutionnel (M4)

### Organisation

La formation se déroule au CFPPA (490h), en formation à distance (63 h) et en entreprise (937h).

Un suivi pédagogique (livret de formation, bilans à mi-parcours et final, visites en entreprise...) et un suivi de l'assiduité (émargements, connexion FOAD) sont effectués tout au long de la formation.

## LES +

- + permet de s'approprier le métier d'enseignement d'activités équestres
- + valide l'UC1 du BPJEPS Activités Équestres
- + dispense des tests d'entrée en BPJEPS AE



## Programme

### M1 Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres (240h)

accueil et information, connaissance des publics enfants, ado et adultes, connaissance des publics spécifiques, posture, rôle et responsabilité de l'animateur, gestion de la sécurité...

### M2 Maîtrise des techniques équestres (100 h)

travail à pied, travail sur le plat, travail à l'obstacle, travail en extérieur et en terrain varié, préparation d'un équidé pour le transport, embarquement et débarquement...

### M3 Soins et entretien des équidés et des infrastructures (80h)

connaissance des poneys et des équidés, alimentation, soins courants, propreté, hygiène, entretien et sécurisation...

### M4 Gestion des activités, environnement réglementaire et institutionnel (70h)

préparation d'animations et de stages équestres, promotion des activités, réglementation d'accueil, de sécurité et de transport...

possibilité d'allègement en fonction du cursus ou équivalences

## Chiffres clés

### Réussite à l'examen

\*moyenne sur les 5 dernières promo



### Satisfaction

\*moyenne sur les 3 dernières promo



### Insertion professionnelle

\*moyenne sur les 3 dernières promo



### Poursuite des études

\*moyenne sur les 3 dernières promo



### Changement de contrat

\*moyenne sur les 3 dernières promo



### Abandon

\*moyenne sur les 3 dernières promo



## Débouchés

### Poursuite de formation

- BPJEPS Activités Equestres

### Insertion professionnelle

- salarié « animateur soigneur »
- soigneur responsable d'écurie
- activités annexes (élevage, commerce de chevaux, vente de matériel...)

## Évaluation

Le TFP Animateur d'Equitation est une certification professionnelle de niveau 3 délivré par la Fédération Française d'Equitation et enregistré au RNCP. La validation des 4 UC et du stage de mise en situation professionnelle est nécessaire pour l'obtention du titre.

## Financement

Financements possibles (18 ans ou plus) :

- Plan de développement des compétences
- CPF de transition professionnelle
- Compte Personnel de Formation
- Financement du Conseil Régional
- Financement de France Travail
- Contrat de professionnalisation

Financements possibles (16 ans ou plus) :

- Contrat d'apprentissage

Rémunération possible selon le statut

Tarifs de formation selon le parcours (nous contacter pour un devis)

De septembre 2025 à juin 2026

## Admissions

Pour rentrer en formation :

- Etre titulaire d'une attestation de secourisme (PSC1, AFPS ou équivalent, SST en cours de validité)
- Etre titulaire du Galop 6 de la FFE ou d'une équivalence attestée par la FFE
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Satisfaire aux tests d'entrée : maîtrise en extérieur et en terrain varié, test technique (dressage, CSO, travail à pied).

Les sélections des candidats se déroulent sur **dossier de candidature, tests techniques, entretien individuel** et **positionnement** avec l'équipe pédagogique.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toutes informations, nous vous mettrons en relation avec notre référente handicap.

**Responsable de formation**

Manon AUVRAY

**Secrétariat pédagogique**

Milène HEUDIARD

02.33.28.71.59

cfppa.sees@educagri.fr

[www.campusterreetavenir.fr](http://www.campusterreetavenir.fr)